

VERS UN PACTE MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Laurent Fabius

Conférence à l'Académie Diplomatique de Vienne – Autriche

(École des Hautes Études Internationales de Vienne)

Lundi 16 Octobre 2017

Laurent Fabius

Président du Conseil constitutionnel ; ancien Président de la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21)

Susanne Keppler-Schlesinger

Directrice adjointe de l'École des Hautes Études Internationales de Vienne

Véronique Roger-Lacan

Représentante permanente de la France auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Les accords de Paris

La localisation à Paris de la COP 21 s'est décidée à Varsovie durant la COP 19. La France était seule candidate. Les COPs précédentes n'avaient pas donné lieu à des accords tangibles.

L'objectif de la COP21 était d'obtenir un accord pour endiguer l'élévation de la température due aux gaz à effet de serre et de définir les limites à compter desquelles on ne peut rattraper le problème.

En fin 2015, l'accord a pu avoir lieu car la condition que tous les pays le signent a été obtenue avec la participation de 195 pays et de l'Union Européenne et ceci malgré 1600 phrases de l'accord qui n'étaient pas encore acceptées au début de la conférence.

Le diagnostic des scientifiques y a été accepté, à savoir que la température s'élève dans des conditions dangereuses, que si rien n'est fait, il s'ensuivra un problème sur la vie et la terre, que l'origine du problème sont les gaz à effet de serre, et que cette origine est anthropique.

M. Trump est opposé à cette position.

Le charbon, le pétrole et le gaz, i.e. les énergies fossiles, émettent du gaz carbonique via les transports, l'industrie et la vie urbaine. Le méthane est essentiellement émis par les élevages bovins.

Le pronostic est une élévation de la température de 3 à 6 degrés Celsius à l'horizon 2100

Les conséquences en seraient cataclysmiques : tourmentes, sécheresses, famines, enlèvement du niveau des océans, accompagnées de large migrations de population, i.e. un monde devenu invivable selon le GIEC.

Planète Sociétale

De 2013 à 2015, d'autres entités se sont mobilisées. Alors que cinq ans auparavant il eut été difficile de convaincre de l'urgence, les communes, les régions, les pays, les autorités spirituelles (Pape,..), les entreprises se sont mis en ordre de bataille.

Les énergies fossiles, charbon, pétrole et gaz, respectivement d'importance 4, 3 et 2, sont les facteurs du problème.

Il y a également un risque pour les entreprises qui ne font rien, par exemple le désengagement du plus grand fond souverain, un fond norvégien de 1000 milliards d'euros s'est produit au détriment des sociétés liées de près ou de loin au charbon.

Cote politique, alors que les pollueurs sont les régions et villes, lors des conférences internationales, ce sont les pays qui sont en charge.

Les îles et les autres pays liés à la montée des eaux océaniques sont très actifs.

Les USA et la Chine, les plus grands pollueurs, ont changé d'attitude.

Ainsi, M. Obama. Au cours de son 2ème mandat, a pris en compte le changement climatique.

Le Président chinois a posé le problème comme un élément de vie ou de mort. A titre de comparaison, la limite sanitaire de la ville de Paris est de 50 ppm alors que durant les l'inauguration d'un Lycée Français en Chine, des valeurs de 500 ppm étaient observées.

Le problème est également et même surtout un problème économique.

Il y a donc eu un changement d'atmosphère scientifique, sociétal et politique en vue de prendre des dispositions pour limiter à moins de 2 degrés l'augmentation de la température d'ici 2100 par rapport à l'ère industrielle et même d'envisager 1.5 degrés Celsius.

Toutefois, si on ajoute les programmes de pollution des 189 états, à l'heure actuelle, on obtient une augmentation de 3 degrés à l'échelle de la planète.

Ceci n'est pas antinomique car les accords prévoient une révision des engagements tous les cinq ans avec une obligation de proposer des améliorations.

L'accord de Paris a donc été ratifié.

Le Président des Etats-Unis remet en cause cet accord en prétendant que «Le réchauffement climatique est un canular inventé par les Chinois pour nuire aux USA »

Pour mémoire M. Trump défait les engagements de M. Obama (Obamacare, Accord iranien, Accord de Paris,..)

La majeure conséquence est l'arrêt du financement des pays pauvres par les USA.

Si l'accord de Paris a été un succès, les chiffres sont très inquiétants, ceci à cause de la forte consommation d'énergie fossile (80% de l'énergie mondiale).

En 2050, chaque pays doit arriver à la neutralité de gaz à effet de serre, ce qui peut signifier continuer à utiliser des énergies fossiles mais en les compensant par des puits de carbone.

Toutefois, certains pays vont actuellement dans la direction opposée.

La COP23 de Bonn permettra la discussion des accords de Paris, la discussion sur le financement. La mise en application des accords et le rehaussement des ambitions.

En Europe, la Pologne et l'Allemagne sont très tributaires du charbon.

Environnement, le Pacte mondial pour l'Environnement

En 1966, le Pacte mondial pour les droits civiques et politiques et le Pacte mondial des droits économiques et sociaux ont vu le jour.

L'idée est de faire la même chose pour l'environnement.

Ceci permettrait de couvrir les notions d'alimentation, d'accès à l'eau, des migrations,...

M. Fabius note que le vent et le soleil appartiennent à tous.

Les juristes internationaux ont reçu le texte de 26 articles et un préambule.

Ceci fait suite à la déclaration de Rio sur les droits et devoirs en matière d'environnement.

Il couvre le droit à l'information, à la participation et la justice environnementale.

Il couvre aussi les devoirs, à savoir l'interdiction de textes anti-environnementaux et le dumping environnemental.

L'avant-projet a été présenté à l'ONU.

M. Fabius fait référence au Programme 1 qui gère l'environnement.

[Nota : Il n'est pas établi si Laurent Fabius fait ici référence au programme récent lié au Sommet pour un pacte mondial pour l'Environnement le 19 septembre 2017 à Paris ou au programme global PNUE créé en 1972]

M. Macron, Président de la France, a souhaité son élaboration et projette son acceptation en 2020.

Véronique Roger-Lacan explique comment on établit des accords et expose les conséquences du dérèglement climatique en terme de paix et de sécurité.

Questions/Réponses

- Peut-on avoir une diplomatie sans les USA ?

Il faut avant tout éviter de créer des incidents diplomatiques.

Les positions de M. Trump ne sont pas si grave si une grande mobilisation de l'opinion mondiale et américaine se fait jour.

Toutefois, la position du Président américain est un mauvais coup pour les accords.

En clair, si on sort de ce pacte, il n'est pas possible d'aller vers d'autres nouveaux pactes.

Il faut donc compter sur la mobilisation interne aux USA et sur des mesures de compensation, en particulier pour la partie financière. Le mouvement de fond des pays riche vers les pays pauvres doit atteindre 100 milliards de dollars par an en 2020, dont 10 milliards pour le fond environnemental dont 30% à la charge des Etats-Unis. Il manque donc 3 milliards de dollars.

Par ailleurs, le désengagement des Etats-Unis ne pourra avoir lieu que deux jours après la prochaine élection américaine. Toutefois, le passage de pouvoir a lieu après.

154 dirigeants ont donné leur feu vert pour l'accord. Toutefois, le risque lié à la position américaine est l'effet domino.

De même, il sera important de voir de combien les objectifs de Paris seront réévalués à Bonn.

L'économie de marché est essentielle et doit assurer la tarification du carbone, ou, dit autrement, inclure des « externalités négatives ». Par exemple, La chine tarifie le carbone. Cette taxe sur le carbone doit être assez élevée pour que des actions soient prises.

- N'y t'il a un manque de responsables et de politiques ainsi que de communications vers les populations
- Sur quel plan se pose la sécurité régionale (OSCE) ?
- Démarche des groupes régionaux et procédures, qu'en est-il ?

Blumberg, le maire de New-York, estime qu'il y a eu deux erreurs de faites, à savoir mettre l'objectif a 50 ans et accepter des côtés négatifs.

Des maintenant, il y a une relation entre santé et dérèglement climatique.

Le côté positif, c'est que même si le dérèglement climatique st dangereux, il sera aussi le secteur le plus générateur d'emplois.

La Chine, dont le caractère pour « crise » signifie aussi « chance », possède de nombreuses centrales à charbon. Elle doit faire quelque chose pour limiter la pollution essentiellement dans les villes.

Il y a plus de 1000 projets de centrales à charbon finances dans le monde. Le problème principal est la place du charbon en Asie du sud-est.

Pour le budget, le forum des Nations-Unies à New-York peut le rendre possible.

Les bons « élèves » sont le Costa-Rica, l'Afrique, et les pays du nord.

La position de M. Trump est actuellement problématique.

En France, le nucléaire civil doit voir sa part diminuer de 75% à 50% comme l'a rappelé le Président Français, M. Macron. Le nucléaire présente des inconvénients et des avantages. Les 25% sont à compenser par des économies d'énergie et par plus de renouvelables.

En ce lieu, [L'académie Diplomatique], on parle de diplomatie.

Celle-ci consiste à prendre en compte les opinions de l'autre, de convaincre l'autre et d'arriver à un accord.

Le congrès de Vienne a déterminé la paix et la guerre.

Ici, la situation est beaucoup plus diffuse, la pression morale est claire.

Une diplomatie nouvelle est apparue sur le sujet, impliquant un multilatéralisme indispensable au vu de la dimension mondiale des conséquences.

FIN DE LA CONFERENCE

